

# Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel

## ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 10 mai 2017 à 19h00**  
A la Salle Fleurisia à Fleurier

### Procès-verbal

M. Yves Scheurer, Président de la CRNE a le plaisir d'ouvrir la 6<sup>ème</sup> assemblée générale de la CRNE. Il souhaite la bienvenue et remercie les participants pour l'intérêt qu'ils portent à la CRNE. Le Président souligne le fait que l'AG de 2012 était dédiée à la création de la CRNE avec la volonté d'agir sur l'ensemble du canton. C'est dans la continuité de cette idée que l'assemblée de ce soir est organisée dans la Commune du Val-de-Travers à Fleurier.

M. Scheurer donne la parole à M. Alexis Boillat chancelier et représentant du Conseil communal et Président de l'association Bourbaki qui souhaite la bienvenue à l'assemblée. M. Boillat remercie la CRNE et ses bénévoles grâce à qui, de nombreuses activités précieuses pour la population peuvent exister. M. Scheurer remercie M. Boillat.

Le Président salue en particulier :Mme Annemarie Huber-Hotz, Présidente de la CRS, et son mari - M. Robby Tschopp, Président du Conseil d'administration de NOMAD et également M. Gaston Verdon, ancien Président de la Croix-Rouge des montagnes neuchâteloises et membre d'honneur.

N'ont pas pu être présents ce soir : M. Markus Maeder, Directeur CRS- M. Aubert Nicolas, Procureur- M. Jaques Laurent, chef de service au SIAM.- M. Luca Fumagalli, adjoint au chef de service du SIAM- M. Hubert Péquignot, Directeur de Caritas- M. Christian Fellrath, chef de service au SPAJ.

#### 1. Présences, accueil et rapport par le président :

Nombre de personnes présentes : 48

Nombre de personnes présentes ayant droit de vote :11

Majorité absolue :6

M. Scheurer nomme deux scrutateurs : M. Capt et M. Barblan.

Le Président est très satisfait de l'évolution de la CRNE qui a relevé le défi de réunir les sections du haut et du bas et remercie les collaborateurs pour leur esprit positif face au changement. Il salue la réussite de la collaboration concernant le dossier LPP qui a abouti le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il en résulte que l'ensemble des collaborateurs sont désormais affiliés à la même caisse de pension.

M. Scheurer remercie l'autorité cantonale pour son soutien et son appui dans la création de l'OSAD en 2016 . En effet, il a fallu trouver des solutions rapides et solides qui ont porté leurs fruits : le personnel de ce secteur est officiellement aligné aux pratiques de CCT21.

De nombreuses mesures de gouvernance et d'organisation ont été mises en place (comptabilité analytique, règlement du personnel et des statuts...). Cela a été rendu possible grâce au travail du comité et grâce à l'appui de la Direction. M. Scheurer tient à les remercier très chaleureusement pour leurs efforts communs. Il remercie tout particulièrement la Présidente de la CRS Mme Annemarie Huber-Hotz, le Directeur de la CRNE M.Delisle, l'ensemble du personnel , les bénévoles ainsi que la Lotterie Romande pour leur soutien. La parole est donnée à M. Delisle.



EDU QUA

Site de La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 82 40

Site de Neuchâtel  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

M. Robin Delisle, directeur :

Il précise certains points qui ne figurent pas dans le rapport d'activité. Trois secteurs sont basés à la Chaux-de-Fonds (actions sociales, diététique et SPE) ainsi que le service des ressources humaines et trois autres à Neuchâtel (direction, finances et formation) ainsi que le service des finances. Il confirme donc la volonté de maintenir deux sites d'importances égales dans le haut et le bas du canton. Par ailleurs, la CRNE souhaite augmenter sa présence dans les régions périphériques. A ce sujet, il cite le développement de l'antenne du Locle à travers les MAML (mercredis après-midis loisirs), les consultations diététique et de puériculture. Par la suite, la CRNE a pour projet de développer de nouvelles activités pour la population du Val-de-Travers grâce à un fonds dédié à cet effet.

Dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires, un réaménagement des locaux de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel a été effectué : un certain nombre de locaux a été regroupé à la Paix 71, à la Chaux-de-Fonds et un projet de rénovation a été réalisé dans les locaux de Neuchâtel. Le Directeur tient à remercier chaleureusement M. Francis Favre de la Commission Immeuble pour son investissement sur tous les dossiers concernant les immeubles de la CRNE.

Les prestations existantes comme les alarmes, les soins à domicile, les lieux de rencontre Alzheimer, les visites à domicile, les Transports et les balades permettent de favoriser un maintien à domicile des personnes âgées. Dans le cadre de la PMS (planification médico-sociale), de nouvelles prestations sont désormais proposées : le programme Dementia care qui permet de soulager périodiquement les proches aidants grâce à la venue à domicile d'une auxiliaire de vie. En parallèle, l'assistance aux achats propose aux personnes âgées un accompagnement lors de leurs courses.

En 2016, la création de notre OSAD et les différentes étapes qui ont permis son déploiement a posé de nombreux défis : reconnaissance cantonale, démarche LaMal, CTT 21, smartphone MLS (medlink system), et organisation du travail.

M. Robin Delisle remercie chaleureusement toute l'équipe des collaborateurs salariés, les bénévoles, les membres du comité et les donateurs qui y ont contribué et salue tout particulièrement l'excellente collaboration avec les infirmières indépendantes. Les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 sont réjouissants : en quatre mois, presque 7000 heures de soins de base (aide pratique, rencontres Alzheimer...) ont été dispensées.

## 2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 12.05.2016

Le PV de l'assemblée 2016 ne donne lieu à aucune remarque et est accepté à l'unanimité, avec remerciement à son auteur.

## 3. Admissions : Membres d'honneur

Le président a le plaisir d'annoncer que cinq bénévoles, dont une présente à l'assemblée, ont été nommées membres d'honneur pour leur engagement depuis plus de 20 ans. Il s'agit de Mmes Jaquet Françoise, Yvette Uebersax, Augusta Blatter, Liliane Droz et Cécile Bezençon.

M. Scheurer propose une nomination globale par acclamation et invite les membres d'honneur à un repas le 28 juin prochain. L'assemblée applaudit chaleureusement les jubilaires et un bouquet de fleurs est offert aux nouveaux membres d'honneur.

## 4. Présentation des comptes 2016 et rapport du réviseur

Les comptes 2016 bouclent sur une perte de CHF 2'290.63.

M. Robin Delisle présente un graphique des recettes de la CRNE : la vente de marchandises et prestations de services en représentent 47%, la contribution des pouvoirs publics 43% et les dons, legs, cotisations 10%.

Les charges de la CRNE sont composées à 83% de charges du personnel (dont 75% de salaires et charges sociales), 10% de charges d'exploitation ainsi que 7% de charges de matières, marchandises et services.

M. David Marchand, réviseur de la Fiduciaire Muller, Christe & Associés- souligne le fait que le rapport d'activité 2016 traduit la bonne santé financière de la CRNE. Depuis 2016, la CRNE utilise une partie supplémentaire des locaux pour ses propres activités alors que par le passé



**EDUQUA**

Site de La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 82 40

Site de Neuchâtel  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8

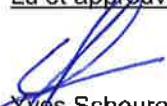
	<p>ces locaux étaient loués à des tiers. Il souligne que les capitaux de l'organisation ont augmenté par rapport à l'année 2015.</p> <p>Il recommande l'approbation des comptes 2016 présentés dans le rapport d'activité 2016 et disponible de manière plus détaillée sur le site internet de la CRNE. L'assemblée est invitée à poser des questions. La parole n'est pas demandée.</p>
5.	<p><b><u>Approbation du rapport annuel et des comptes 2016.Décharge au comité</u></b></p> <p>M. Scheurer invite l'assemblée à accepter les comptes sur approbation de la fiduciaire.</p> <p><b>Les comptes 2016 et le rapport annuel sont acceptés à l'unanimité à main levée ainsi que la décharge au comité.</b></p>
6.	<p><b><u>Election de l'organe de contrôle pour les comptes 2017</u></b></p> <p>M. Scheurer remercie l'organe de révision.</p> <p>M. Robin Delisle informe que l'organe de révision doit être changé conformément aux statuts et exprime sa grande satisfaction envers l'organe de contrôle actuel Muller, Christe &amp; Associés. Une offre a été demandée à plusieurs fiduciaires du Canton. La Fiduciaire Leitenberg &amp; Associés SA a été retenue. Il appelle l'assemblée à voter.</p> <p><b>L'élection de l'organe de révision est acceptée à l'unanimité.</b></p>
7.	<p><b><u>Divers</u></b></p> <p>La Présidente de la CRS, Mme. Annemarie Hubert-Hotz félicite le Directeur et le comité pour l'énorme travail effectué durant l'année et transmet les salutations et vœux de la CRS. Elle remercie également l'assemblée, les collaborateurs, les bénévoles pour leur engagement et souligne l'importance de la collaboration avec toutes les associations cantonales :</p> <p>Après cette année très positive, Mme Hubert-Hotz présente les nouveaux défis à relever :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La promotion de la formation d'Auxiliaire de santé CRS qui tient à cœur particulièrement à la Présidente</li> <li>• Promouvoir les services de garde d'enfants à domicile,</li> <li>• Défi actuel et rôle de la CRS dans le domaine de la migration</li> <li>• OSAD : nouvelle organisation représente un grand défi</li> <li>• Dementia care</li> </ul> <p>M. Scheurer et M. Delisle saluent la Présidente pour son précieux soutien et lui offrent un présent pour la remercier.</p> <p>M. Scheurer passe la parole à M. Alexis Boillat, Président de l'association Bourbaki Les Verrières, sur le thème : « De Napoléon III à l'Hospitalité, l'Humanité et la Neutralité : La guerre de 1870 ».</p> <p>M. Scheurer remercie M. Boillat pour sa conférence et sa manière de rendre passionnante cette partie de notre histoire régionale.</p>

L'assemblée est levée à 20h50 par M. Scheurer.

Chacun est convié à un apéritif afin de clôturer la soirée.

Fait à Fleurier, le 10 mai 2017/LBE

Lu et approuvé :

  
Yves Scheurer  
Président

  
Robin Delisle  
Directeur

  
Lauriane Berthold  
Secrétaire au procès-verbal



**EDUQUA**

Site de La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Paix 71 / cp 299  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 82 40

Site de Neuchâtel  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 88 60  
Télécopie 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse  
Canton de Neuchâtel  
contact@croix-rouge-ne.ch  
www.croix-rouge-ne.ch  
CCP 20-1504-8